

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE & CRITÈRES DE NOTATION
MINI-MÉMOIRES DE RECHERCHE OU DE STAGE
LICENCE 3**

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les **sujets** de mémoires de Licence 3 sont **libres** (dans la mesure où le sujet est en lien avec la formation en science politique) et **individuels**.

Les étudiant-e-s doivent **contacter un-e enseignant-e pour encadrer leur travail** avant décembre 2014, en fonction de leurs thématiques de recherche (cf. brochure et site). Le nombre d'étudiant-e-s encadrés par enseignant-e est de 10 maximum ; un-e enseignant-e peut donc être amené-e à refuser de vous encadrer s'il/elle a atteint ce nombre, auquel cas rien de grave : il vous faudra juste contacter un autre enseignant-e.

Les étudiant-e-s ayant réalisé un **stage validé par le département**¹ peuvent utiliser les matériaux collectés dans le cadre de ce stage pour leur mémoire, mais il ne s'agit pas de faire un rapport de stage.

Dans tous les cas, en effet, le mémoire doit comporter une **question de recherche problématisée**, nourrie d'une **mini-enquête** (enquête de terrain, étude d'un corpus de textes ou d'archives, enquête conceptuelle...) et d'une **bibliographie minimale et pertinente** au regard de la question traitée.

Les mémoires doivent être rendus **début juin au plus tard** (il n'y a pas de session en septembre) et faire **entre 15 et 20 pages** (soit entre **45 000 et 60 000 signes** espaces compris) hors bibliographie et hors annexes éventuelles. En cas de non respect de cette consigne, les enseignant-e-s ne liront et ne corrigeront pas plus des 20 pages demandées.

Les mémoires font l'objet d'un **retour en face à face** entre les étudiant-e-s et les enseignant-e-s qui ont encadré le travail. Ce retour peut prendre la forme d'une permanence collective où les étudiants consultent leur mémoire corrigé et posent des questions à l'enseignant-e s'ils en ont (des questions) ; ce retour peut aussi prendre la forme d'un rendez-vous individuel d'une dizaine de minutes pendant lesquelles l'enseignant-e vous fait ses commentaires sur votre travail. Dans certains cas (étudiant-e-s salarié-e-s ou étudiant-e-s parti-e-s en échange international notamment), le retour peut être fait par mail.

¹ Le plus logique et le plus pratique est de demander à **un-e même enseignant-e** d'être à la fois votre **encadrant-e** (aussi appelés **tuteur/tutrice**) de stage et votre **directeur/directrice** de mémoire de stage. Les **responsables des stages** (V. Codaccioni et A. Mariette) sont là pour répondre à vos questions sur les stages et pour signer les conventions au nom du département de science politique de l'université Paris 8 ; elles peuvent aussi dans certains cas, à savoir si vous n'avez pas encore trouvé de directeur/trice de mémoire (pour les stages en début d'année), être vos tutrices de stage et vous donner quelques conseils pratiques (tels que refuser d'apporter les cafés), mais elles ne sont pas là pour être les tutrices de tous les stages et pour encadrer tous les mémoires de stage (cf. le point concernant la limite d'étudiants encadrés par enseignant-e-s).

CRITÈRES DE NOTATION

- **Introduction / conclusion – problématique / plan** (*1/4 de la note environ*)

Le mémoire doit comprendre :

- une **introduction** avec une **problématique** (i.e. une question de recherche) qui s'inscrit en science politique,
- un **plan structuré** (généralement en 2 ou 3 parties),
- une **conclusion**.

Le plan doit être cohérent avec la problématique : il apporte une réponse argumentée à la question posée ; il doit être équilibré et les parties doivent être liées entre elles (transitions qui exposent la logique de la démonstration).

La conclusion répond de manière synthétique à la problématique présentée en introduction en reprenant les grands éléments de la démonstration faite dans le mémoire.

- **méthode** (*1/4 de la note environ*)

La **méthode** utilisée doit être **présentée et justifiée dans l'introduction du mémoire** (et ce que le mémoire s'inscrive en sociologie politique, histoire politique ou théorie politique) : il faut en effet expliquer, selon les cas, comment vous avez constitué votre corpus (textes, images, films, etc.), choisi votre terrain dans le cadre d'une enquête par observation (stages notamment), établi des critères de sélection d'enquêtés dans le cadre d'une enquête par entretiens, etc.

La **méthode** retenue doit être **pertinente et cohérente avec la problématique**.

Les étudiant-e-s doivent faire preuve de **réflexivité**.

Les **matériaux d'enquête** doivent être **exploités dans le mémoire lui-même**.

- **mobilisations de références scientifiques à bon escient** (*1/4 de la note environ*)

Les **concepts scientifiques** utilisés doivent être **définis**. Leur **emploi dans l'analyse** doit être **pertinent**.

Les étudiant-e-s doivent **distinguer leurs « sources »** (matériaux à analyser – qui peuvent être des sources écrites, des textes – par exemple des articles de presse, des rapports, des ouvrages publiés par des enquêtés, etc.) **de la « bibliographie »** qui regroupe les références scientifiques mobilisées dans le cadre de l'analyse des matériaux.

- **analyse** (*1/4 de la note environ*)

Il ne s'agit pas de se contenter de décrire ses matériaux ou de les paraphraser (reprise des discours d'enquêtés dans le cas d'enquêtes de terrain, reprise des textes et des auteurs étudiés en théorie politique par exemple) ; **il faut les analyser** (proposer des pistes d'analyse même sous forme d'hypothèses à confirmer dans le cadre d'un travail de plus grande ampleur quand vous travaillez sur une étude de cas) **et construire une démonstration**.

Les étudiant-e-s doivent **aborder et traiter leur objet en le mettant à distance et avec une perspective critique** (ce qui n'empêche pas la posture compréhensive² vis-à-vis des enquêtes dans le cas d'enquêtes de terrain). Pour le dire autrement, il ne s'agit pas de faire un tract politique ou un article journalistique.

- **présentation / forme** (*prise en compte dans la note finale*)

Les mémoires doivent être **lisibles** (taille de police 12 ou éventuellement 11 selon la police choisie – les textes en taille de police 8 sont relativement difficiles à lire ; la présentation doit être aérée – faites des paragraphes, sautez des lignes quand vous changez de partie, etc.).

Ils doivent avoir été **relus** (pour corriger les fautes et les coquilles).

Ils doivent comprendre un **sommaire** avec les titres des parties et des sous-parties et des renvois aux numéros de pages (il existe des outils formidables pour cela : le sommaire ou table des matières automatiques, qui nécessite simplement d'avoir défini ses titres 1, titres 2 ou plus).

Les références (**sources et bibliographie**) doivent être présentées de manière unifiée (en notes de bas de page et en fin de mémoire, dans la partie consacrée aux « Sources » et à la « Bibliographie »³) ; les titres des références en sources et en bibliographie doivent être **classés par ordre alphabétique des noms d'auteur** (c'est une convention, certes, mais qui est assez utile : par exemple, il est ainsi plus facile de retrouver les références d'ouvrages et/ou d'articles d'un même auteur que vous citez).

Il est impératif de **référencer systématiquement et consciencieusement tout ce que vous utilisez et/ou citez**, pour éviter le plagiat.

-Note en dessous de 10/20 : la forme est inacceptable et/ou l'analyse inexistante (en théorie ce genre de mémoires ne doit pas être soutenu).

-Notes entre 10 et 11/20 : le mémoire comporte des problèmes majeurs relativement aux critères indiqués.

-Note entre 12 et 13/20 : le mémoire comporte des problèmes majeurs mais un travail conséquent a été fourni et/ou une progression en cours d'année a été notée.

-Note entre 14 et 15/20 (mention bien) : le contrat est rempli même s'il reste des critiques et remarques conséquentes par rapport aux critères indiqués.

-Note supérieure à 16/20 (mention très bien) : mémoire excellent. Tous les critères énoncés ont été respectés. La note peut aussi valoriser l'originalité du sujet, le développement d'une pensée personnelle, l'ampleur du travail réalisé (enquête, envergure théorique, etc.).

² Voir par exemple KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2011 (1996), 126 p.

³ On reviendra sur cette présentation en cours de méthodes. Mais pour aller vite, il faut utiliser ce type de présentation :

NOM DE L'AUTEUR Prénom de l'auteur, « Titre du chapitre ou de l'article », *Titre de l'ouvrage ou de la revue*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année de publication (année de la 1^{ère} édition / édition originale le cas échéant), pages (pour les ouvrages) OU Volume et/ou numéro de la revue, Année de publication, pages (pour les articles de revue) ou page citée le cas échéant. NB : **ne mettez pas le lien vers Cairn ou Persée** lorsque vous avez consulté les articles de revues scientifiques en ligne qui existent également en format papier. En revanche, pour les sources consultées sur des pages internet, mettez **le lien avec la date de consultation de la page** en question (car des pages peuvent disparaître, être actualisées, etc.).